

EXPOSITION CONCOURS 2011

G A L E R I E M O N C T O N G A L L E R Y

APPEL AUX ARTISTES

La Galerie Moncton, située dans l'hôtel de ville de Moncton, invite les artistes à participer à l'exposition-concours annuelle. Les œuvres sélectionnées par le jury seront présentées dans la galerie pendant les mois de **juillet et d'août 2011**.

ADMISSIBILITÉ

Les artistes doivent être résidents des comtés d'**Albert**, de **Westmorland** et de **Kent**. Chaque artiste peut soumettre **une œuvre** pour l'exposition-concours. Un jury de pairs choisira une sélection d'œuvres parmi toutes les œuvres reçues.

ENCORE CETTE ANNÉE

La Ville de Moncton pourrait **acheter une œuvre** d'art parmi celles qui seront retenues pendant l'exposition-concours de la Galerie Moncton si une œuvre d'art est jugée appropriée pour la collection d'œuvres d'art selon les critères de sélection stipulés dans la *Politique d'acquisition d'œuvres d'art de la Ville* (disponible à cette adresse : moncton.ca).

INSCRIPTION

Le formulaire ci-joint doit être dûment rempli et fixé au verso de votre œuvre. Toute œuvre n'étant pas accompagnée du formulaire sera refusée. Toutes les œuvres soumises doivent être encadrées et prêtes à exposer.

UNE ŒUVRE PAR ARTISTE

Pour recevoir ce document en format électronique, veuillez nous envoyer un courriel à : info@moncton.ca

LIVRAISON DES ŒUVRES D'ART

L'œuvre doit être apportée à la salle de formation du 6^e étage de l'hôtel de ville, le lundi 4 juillet entre 14 h et 16 h. **L'artiste est responsable de déemballer ses œuvres d'art** et de ramener les matériaux d'emballage avec lui/elle. Par la suite, l'artiste est responsable de **réemballer ses œuvres** lorsqu'il/elle vient les chercher. Aucune œuvre ne sera acceptée après cette heure et cette date.

AVIS DE RÉTENTION

Seuls les artistes dont **l'œuvre sera choisie seront informés** de la décision par téléphone le jour suivant, soit le mardi 5 juillet.

RÉCUPÉRATION DES ŒUVRES D'ART

Les œuvres non choisies doivent être récupérées à l'endroit susmentionné, le mercredi 6 juillet, entre 9 h 30 et 11 h. La Ville de Moncton ne sera pas tenue responsable des œuvres non réclamées à ce moment.

SCULPTURES

Veillez noter que, dans le cas d'une sculpture seulement, vous avez le choix de soumettre l'œuvre originale, une diapositive, une photo ou en format numérique.

RENSEIGNEMENTS

506-853-3593
info@moncton.ca
moncton.ca



M O N C T O N

HÔTEL DE VILLE
655, RUE MAIN
MONCTON, NB
CANADA E1C 1E8

English on reverse

Form **must be affixed** to the back of the artwork
 Le formulaire **doit être fixé** au verso de l'œuvre

ONE SUBMISSION PER ARTIST
 UNE ŒUVRE PAR ARTISTE

 Name of artist / Nom de l'artiste

 Telephone / Téléphone

 Address / Adresse

 Fax / Télécopieur

 postal code / code postal

 E-mail / Courriel

County / Comté: Albert Westmorland Kent

Brief description of exhibit submission
Brève description de l'œuvre proposée

 Title of work / Titre de l'œuvre

 Medium / Technique

Size / Grandeur

width
largeur

height
hauteur

depth
profondeur

centimetres / centimètres
 inches / pouces

Will this work be available for purchase? YES / OUI
 Votre œuvre sera-t-elle à vendre? NO / NON

If yes, please indicate the cost.

Si oui, quel en sera le prix?

\$ _____ \$

Are taxes extra?

Est-ce qu'il faut ajouter les taxes?

YES / OUI

NO / NON

If your submission is not for sale,
 the value is required for insurance
 purposes.

Si votre œuvre n'est pas à vendre, la
 valeur de cette œuvre doit être fournie
 pour les besoins de l'assurance.

\$ _____ \$



This form must accompany artwork and
 be delivered **Monday, July 4** between
2 and 4 pm to the following location:

6th Floor Training Room
 City Hall, 655 Main Street
 Moncton, NB E1C 1E8

Ce formulaire doit accompagner
 l'œuvre. Apportez à l'adresse suivante
 le **lundi 4 juillet** entre **14 h et 16 h** :

Salle de formation du 6^e étage
 Hôtel de ville, 655, rue Main
 Moncton, NB E1C 1E8